

ROUEN CITOYENNE

Rouen 

**Convention citoyenne
de Rouen**

Avis Citoyen

14 mars 2022

Les membres de la Convention Citoyenne

Alain, Patricia, Younès, Valérie, Maxence, Alexandre, Delphine, Stève, Laura, Valentin, Geneviève, Cyriaque, Anna, Jean-Marc, Michel, Léna, Théo, Hélène, Sébastien, Lina, Alexandre, Flore, Stéphane, Jocelyne, Olivier, Judith et Isabelle.



Table des matières

PREAMBULE	2
NOS AMBITIONS.....	4
I - ROUEN, UNE VILLE QUI SE TRANSFORME ET S'ADAPTE.....	5
POUR UN AMENAGEMENT ET UNE ARCHITECTURE DURABLES	5
VEGETALISER LA VILLE	7
DES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE.....	8
AGRICULTURE ET ALIMENTATION	11
II - UNE VILLE RESILIENTE ET SOBRE	12
REDUIRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE	12
PRESERVER LES INDUSTRIES, MINIMISER LES RISQUES.....	12
LA SANTE PUBLIQUE : AU QUOTIDIEN ET FACE AUX RISQUES	16
ECONOMIE ET EMPLOI	17
III - UNE VILLE INFORMEE ET PARTICIPATIVE	22
PEDAGOGIE : HARMONISER, DEVELOPPER ET PERENNISER L'APPRENTISSAGE LIE AUX ENJEUX DU 21 ^E SIECLE DES LE PLUS JEUNE AGE ET TOUT AU LONG DE LA SCOLARITE	22
PARTICIPATION CITOYENNE.....	24
CONCLUSION GENERALE	25

PREAMBULE

La Ville de Rouen a organisé une Convention citoyenne composée de 30 membres tirés au sort, illustrant la diversité de la population rouennaise selon les critères d'âge, de genre, d'activité, de catégorie socio-professionnelle, de niveau de diplôme et du quartier d'habitation.

Nous, membres de la Convention, nous sommes réunis durant trois week-ends (15-16 janvier, 26-27 février, 12-13 mars), afin de répondre à la question suivante :

Quelles actions la Ville de Rouen et ses habitants peuvent/doivent-ils mettre en œuvre pour s'adapter à trois enjeux majeurs du XXIème siècle : le changement climatique, les crises sanitaires et les risques industriels ?

Les intervenants rencontrés au cours des deux premiers week-ends sont les suivants :

Lors du premier week-end 15 – 16 janvier 2022 :

- Changement climatique
 - Pascale Braconnot, climatologue physicienne, chercheuse au Laboratoire des Sciences et du Climat et de l'Environnement (LCSEA) et corédactrice du GIEC
 - Benoît Laignel, professeur en géosciences et environnement, président du GIEC de la Métropole Rouen Normandie
- Risques
 - Myriam Merad, directrice de recherche au Centre nationale de la recherche scientifique (CNRS)
 - Sébastien Denys, directeur Santé Environnement, Santé Publique France
- Résilience
 - Magali Reghezza, géographe, membre du Haut Conseil pour le Climat

Lors du deuxième week-end, 26 – 27 février 2022 :

- Gestion, sécurité et culture du risque
 - Véronique Delmas, directrice d'ATMO Normandie
 - Simon de Carvalho, président de l'Association des sinistrés de Lubrizol
 - François Weber chef du services risques Secrétaire général du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles, SPPPI
 - Laurent Mabire, Directeur adjoint du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de protection civile, SIRACEDPC
 - Nicolas Vessier, directeur de la régie eau et assainissement, Métropole Rouen Normandie,
 -
- Lutte contre le changement climatique : décarbonation et transition énergétique
 - Guillaume Grima, représentant légal de l'association Effet de serre toi-même
 - Laurent Delcayrou, chef de projet résilience des territoires, The Shift Project
 - Guillemette, membre du comité citoyen des mobilités, Métropole de Rouen Normandie
 - Agnès Grandou, responsable du plan climat air énergie territorial de la Métropole de Rouen Normandie,

- Camille Becquet, cheffe de projet transition écologique à la Ville de Rouen
- Jean-Luc Léger, président du Comité économique social et environnemental de la région Normandie

- L'adaptabilité en pratique
 - Laurent Delcayrou, chef de projet résilience des territoires, The Shift Project
 - Vanessa Rapiteau, directrice de la solidarité et de la cohésion sociale directrice du centre communal d'action social, CCAS, Ville de Rouen
 - Gaëtan Renaud, coordinateur du Relais Jeunes
 - Etienne Lemoine, architecte cofondateur de l'agence d'architecture MWAH, vice-président de la maison de l'architecture de Normandie
 - Julien Goossens, directeur adjoint des espaces verts, chargé du plan de renaturation, Ville de Rouen

NOS AMBITIONS

Notre ambition consiste à préparer le territoire rouennais au monde de demain. Pour cela il convient d'initier une politique de transformation du territoire dans une optique de sobriété et de résilience.

Nos propositions s'inscrivent dans différentes temporalités, de l'urgence au long terme : elles doivent ainsi dépasser les mandats municipaux. Nous souhaitons que ces propositions soient écoutées et qu'elles soient diffusées auprès de la population ainsi qu'aux différents acteurs de la Métropole.

Nous espérons que nos propositions seront acceptées par la population pour que celle-ci s'identifie à cette démarche qui a pris en compte l'ensemble des individualités et des particularités des citoyens composant la Convention Citoyenne.

Cette Convention Citoyenne fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation indépendamment des courants politiques afin de ne pas être une caution démocratique. Nous souhaitons incarner une nouvelle vision de la démocratie, plus participative et plus horizontale.

A travers cette Convention Citoyenne, nous partageons l'espoir de donner une orientation favorable à la politique de la Ville et de la Métropole. Nos propositions ont vocation à transformer durablement et profondément notre territoire de manière à avoir un impact maximum. Ces propositions doivent être utiles et réalisées dans un esprit de justice sociale et d'homogénéisation du territoire.

Ainsi nous aimerions que la ville devienne un exemple et soit un modèle de développement durable. Pour cela il est nécessaire que les citoyens soient écoutés pour qu'ils puissent s'impliquer. La transparence et la communication seront des points clefs de ce projet.

I - ROUEN, UNE VILLE QUI SE TRANSFORME ET S'ADAPTE

POUR UN AMENAGEMENT ET UNE ARCHITECTURE DURABLES

La lutte et la prévention contre le réchauffement climatique et ses conséquences, la qualité du cadre de vie lié au bien-être et la santé des populations, notre proximité avec les industries, sont les enjeux dont nous devons nous préoccuper.

Un grand défi nous attend demain. Face aux trois enjeux qui nous sont donnés à étudier, il nous semble indéniable de repenser notre cadre de vie ; cela passe par l'amélioration de l'aménagement de nos territoires.

Mieux vivre à Rouen devient une priorité pour les citoyens depuis l'épisode de Lubrizol et de la Covid19. L'aménagement de Rouen prend donc toute son importance dans la façon dont il est mis en œuvre.

Nous nous adressons à vous, la Ville et la Métropole, premiers acteurs de l'aménagement du territoire.

Comme nous le rappelle la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture : « La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. ».

En raison de la pénurie de matériaux induite par la diminution des ressources et de la mise en place de la nouvelle réglementation environnementale 2020 (RE 2020), nous pensons que les projets exemplaires ne peuvent se faire sans l'implication des acteurs et ressources locaux.

Nous recommandons à la Ville d'adopter les solutions suivantes :

Favoriser le réemploi

Afin de réduire notre empreinte carbone et de lutter contre le dérèglement climatique, nous proposons que les pouvoirs publics facilitent le recours au réemploi de matériaux dans le bâtiment. Nous recommandons de :

- Inclure dans les appels d'offres publics un lot « matériaux réemployés » ;
- Utiliser des matériaux de construction présents en surplus sur certains chantiers ou les valoriser suite à un curage des matériaux issus de bâtiments en cours de démolition ;
- Faciliter l'installation et soutenir les acteurs (entreprises, associations) évoluant dans le domaine du réemploi afin de développer des plateformes locales (exemple : les Bâtineurs) permettant de traiter et valoriser des éléments pouvant avoir une seconde vie (portes, quincaillerie, carrelage, structures métalliques, cloisons, câblage, prises...). Ces plateformes permettraient aussi d'acheter des matériaux accessibles à tous dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.
- Un bâtiment économe est un bâtiment durable dans le temps, polyvalent et qui permet la modularité des usages. Pour cela, il doit être bien conçu tant en termes de programmation que de mise en œuvre. C'est construire UTILE.

Ces propositions devraient s'accompagner d'une réflexion sur les normes en vigueur.

Favoriser le recours aux matériaux biosourcés

Afin de réduire notre empreinte carbone et de lutter contre le dérèglement climatique, nous proposons que les pouvoirs publics favorisent l'approvisionnement et l'usage de matériaux biosourcés et géosourcés. Nous préconisons de :

- Inclure dans toute construction neuve un taux minimal de matériaux issus de filières locales et responsables ;
- Former les entreprises aux techniques et matériaux bas carbone pour répondre aux appels d'offres publics. Sensibiliser les professionnels est nécessaire pour faire évoluer les pratiques, faire correspondre l'offre et la demande et prendre conscience de leur impact sur le territoire. Permettre le développement de la formation valorisera les savoir-faire locaux (ARPE Normandie, Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction en Normandie) ;
- Inciter les particuliers à utiliser les matériaux biosourcés et favoriser la consommation de matériaux locaux par des facilités fiscales. Favoriser la recherche et l'innovation pour les ressources traditionnelles - type béton - ;
- Garantir et faciliter les prêts à taux zéro et des aides financières pour favoriser l'optimisation énergétique des bâtiments existants et inciter à la création de bâtiments bas carbone.

Accompagner les porteurs de projet

Informersur la possibilité d'être accompagné dans son projet de construction ou de rénovation.

- Nous préconisons une incitation à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour tous (y compris les particuliers) ;
- Recourir aux CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui peuvent apporter une aide à la décision pour tous : particuliers, élus ou services de l'État, professionnel (architecte, artisan...), enseignant...

Les citoyens acteurs de leur cadre de vie

« Pas de toit sans toi » ! Nous proposons que la Ville donne une place plus importante aux citoyens dans la délibération et la conception de projets architecturaux et urbains. Ne jamais perdre de vue l'innovation architecturale grâce à l'expérimentation dans ce domaine. Le but étant de lutter contre l'exclusion sociale, sensibiliser au changement climatique et au respect de l'environnement.

Un nouveau mode de concevoir, organiser et entretenir la ville pourrait être promu à Rouen afin que les comportements des habitants soient plus favorables au maintien et respect de ce qu'ils ont construit. Nous préconisons de :

- Créer une charte d'urbanisme (à l'exemple de la commune de Bois Guillaume) ;
- Mettre en place des ateliers participatifs animés par des professionnels formés aux enjeux en lien avec le projet au sein d'un quartier, de façon à rendre les habitants acteurs de leur cadre de vie ;
- Renforcer les liens entre la municipalité et l'ENSAN (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie) pour lancer des appels à idées ou animer des séances de sensibilisation à l'architecture auprès de différents publics. Créer un prix de la Ville de Rouen, afin d'inciter le développement de projets innovants sur le territoire¹ ;
- Donner une place à l'urbanisme transitoire : expérimenter les manières d'habiter ou de vivre l'espace public en préfiguration de travaux de grande envergure, (exemples : les

¹ Prix de la ville de Lyon <https://www.lyon.fr/blob?op=202107/delib/20211002.pdf>

Grand Voisins, lieu transitoire de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul à Paris, hôtel Pasteur à Rennes) ;

- Accompagner la création de nouveaux logements communs en alternative aux EHPAD, tels que des habitats participatifs pour séniors ;
- Intégrer systématiquement des espaces communs partagés dans les opérations pensées par les habitants ;
- Favoriser l'insertion via des chantiers participatifs. Les personnes sans emploi, en reconversion, les TIG (travaux d'intérêt général), les services civiques et les jeunes en formation dans le secteur du bâtiment pourraient œuvrer à faire des chantiers participatifs (exemple : montage de murs en terre crue)².

Renforcer la prise en compte du droit au logement

Pour des raisons sanitaires, sociales et environnementales, la Ville doit être garante d'un droit au logement de qualité en incitant la rénovation des bâtiments et faciliter l'accès au logement. En effet, afin de lutter contre la vacance pouvant engendrer des squats, de la détérioration du bâti concerné et environnant, la Ville doit mener une politique incitative de mise en location des logements, locaux commerciaux et bureaux vides³.

Nous recommandons de :

- Réaliser une enquête de recensement de l'habitat insalubre ;
- Accompagner la rénovation pour la mise aux normes par les propriétaires de leur bien privé ;
- Lutter contre la spéculation immobilière par la mise en place de dispositifs dissuasifs ;
- Imposer la réquisition des logements vacants pour les plus démunis lors de crises.

Permettre l'adaptabilité du territoire face à la montée des eaux

Afin de faire face aux futurs risques d'inondation, ruissellement, remontée de nappe et érosion des sols, une adaptation des bords de Seine doit être envisagée, notamment en ce qui concerne les usines SEVESO, les nouveaux quartiers Luciline et Flaubert et la voie ferrée.

Nous recommandons :

- D'anticiper la mise en place d'une stratégie de résilience à l'échelle de la Seine par une recherche sur son aménagement global afin de définir si le territoire doit : protéger (zone tampon), aménager ou relocaliser ;
- Diminuer l'artificialisation des sols pour limiter les risques d'inondation.

VEGETALISER LA VILLE

Afin de contrer les effets du dérèglement climatique, nous proposons de créer des îlots de fraîcheur. Pour cela, nous nous référons à l'objectif du plan de renaturation de la Ville qui vise à végétaliser 40% des espaces urbains avant 2050.

Nous souhaitons agir à plusieurs niveaux :

- Augmenter les surfaces végétalisées dans le bâti : toits végétalisés, murs avec plantes grimpantes, bacs potagers, végétalisation des cours ;
- Renaturer les espaces publics : privilégier la plantation en pleine terre ; planter des espèces endémiques et / ou comestibles ; développer des forêts urbaines, arboretums

² Etude de cas : Sophie RICARD et Patrick BOUCHAIN à Calais <https://www.youtube.com/watch?v=ozc8IKGqndU&t=2358s>

³ Plateau Urbain : <https://www.plateau-urbain.com>

en privilégiant la diversité des espèces ; laisser la place à l'ensauvagement et mettre fin à la tonte systématique ; végétaliser et entretenir les végétaux dans les zones de parkings ; encourager la mise en place des trames verte, bleue et brune et prolonger des aménagements végétaux sur les grands axes (exemple : boulevard de l'Yser) et sur les quais de la rive droite ; remettre en état les fontaines d'eau potable de la ville ; donner dans le pack de naissance des maternités un arbre pour chaque naissance.

- Recréer du lien avec la nature, notamment en améliorant l'accès aux parcs pour tous (heures d'ouverture, circulation libre sur les pelouses...)

Afin de purifier les sols des résidus polluants industriels, la municipalité pourrait encourager le recours à la phytoremédiation.

DES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE

Rouen est une ville très polluée. La qualité de l'air est régulièrement mauvaise, avec des pics de pollution fréquents. Une partie importante de cette pollution est causée par le trafic routier, régulièrement saturé. Les conséquences sont une participation dramatique au réchauffement climatique et des effets délétères sur la santé. Il est urgent d'intervenir sur nos modes de déplacement en limitant le trafic routier des automobiles et des camions, tout en proposant des alternatives.

L'objectif est de limiter la pollution atmosphérique et sonore et de développer les mobilités alternatives à la voiture pour libérer Rouen en rendant la voiture moins indispensable.

Il est nécessaire d'envisager les mobilités au-delà du périmètre de la ville de Rouen afin de prendre en compte le déplacement pendulaire et les acheminements de marchandises.

Les transports en commun

Il est nécessaire de compléter l'offre de transports en communs afin d'équilibrer le maillage sur l'ensemble de la métropole.

Il s'agit d'une part de multiplier les initiatives de mobilité fluviale pour les déplacements de piétons et de cyclistes sur les axes Est-Ouest et rive gauche/rive droite en les intégrant au maillage du réseau Astuce.

D'autre part, il est indispensable de renforcer les lignes transversales de bus pour assurer des liaisons rapides et fréquentes entre les communes de la rive gauche (Grand-Couronne, Petit Couronne, Oissel, Grand-Quevilly, Saint-Etienne) ainsi que sur les axes Rouen-Barentin, Rouen-Tourville et faciliter les accès en transport en commun entre Rouen et les zones industrielles.

Pour fluidifier la mobilité pendulaire nous proposons de déployer des cars ou navettes acheminant les employés vers leurs entreprises et favoriser le télétravail lorsque cela est possible et souhaité.

Afin d'améliorer la connexion avec l'aéroport de Beauvais nous proposons la création d'une liaison Rouen-Beauvais permettant de réduire les déplacements automobiles individuels sur ce même trajet et de connecter plus facilement la Métropole à l'international.

Les mobilités douces

Dans un premier temps, il nous semble nécessaire de repenser l'accessibilité des espaces piétons en adaptant la largeur des trottoirs et en s'assurant un revêtement assez uniforme et entretenu pour permettre une utilisation confortable aux personnes à mobilités réduites et aux parents avec des poussettes.

Si des efforts ont été déployés pour mettre en place des voies cyclables sur la Métropole, les parcours restent interrompus, les marquages au sol souvent effacés. L'aménagement et la signalisation manquent de cohérence et sont peu lisibles par les cyclistes, les automobilistes et les piétons ce qui rend la cohabitation dangereuse.

Les rues étroites à sens unique sur lesquelles est tracée une voie cyclable à contre sens (par exemple la rue Beauvoisine ou la rue Saint-Hilaire) créent un espace dangereux et insatisfaisant pour les automobilistes comme pour les cyclistes.

Pour répondre à ces difficultés, il nous semble indispensable de considérer le vélo comme un réel moyen de transport. Dans ce sens, il s'agit de construire un réseau dédié, cohérent, continu, sécurisé et entretenu. La matérialisation efficace des pistes cyclables est à prévoir avec de vraies séparations des rues/routes et des trottoirs pour que l'espace public soit confortable et sécurisé pour chaque type d'utilisateur.

Pour relier chaque point névralgique de la métropole par des voies à double sens sécurisées et séparées des voitures, nous pouvons prendre exemple sur le plan d'action de la Métropole de Lyon concernant les voies cyclables⁴.

Pour des raisons pratiques, il est nécessaire que le maillage de la métropole par les pistes cyclables inclut la périphérie de la ville tout en intensifiant et améliorant le mobilier urbain pour garer les vélos.

Aussi, il nous semble primordial de proposer plus de possibilités permettant d'embarquer les vélos dans les bus vers les hauteurs de Rouen en continu. Nous observons un manque de place dans les bus aux heures de pointe pour permettre aux cyclistes une utilisation optimale. De ce fait, nous recommandons l'augmentation des fréquences de bus et la mise en place de portes-vélos à l'arrière des bus comme au Danemark.

De cette manière le développement du réseau de transport en commun ainsi que celui des pistes cyclables contribueront à rendre la voiture moins indispensable.

Repenser le fret

Nous préconisons d'utiliser les infrastructures ferroviaires existantes en les réhabilitant et en les adaptant afin de rendre ce moyen de transport attractif pour les entreprises et d'intensifier le fret ferroviaire.

L'acheminement entre l'arrivée au port du Havre jusqu'aux quais ferroviaires semble complexe, nous recommandons pour les liaisons transitant entre Le Havre et Paris de solutionner cette jonction.

Nous recommandons également d'exploiter les ressources que nous offre la Seine pour redynamiser le fret fluvial et développer l'axe Seine.

Ces mesures permettront de diminuer la part du fret routier.

En ce qui concerne la livraison des marchandises sur la métropole, des acteurs de la mobilité du "dernier kilomètre" sont déjà présents à l'échelle locale comme *Tout en Vélo* qui assure des livraisons dans la ville. Il s'agit de renforcer ces mesures et de les compléter par la création de centres de dépôt autour de la ville qui permettraient une meilleure organisation des livraisons par quartier.

Ainsi, les fournisseurs des commerçants pourraient déposer les colis dans le centre correspondant à la destination. Cela permettrait de regrouper les livraisons par quartier tout

⁴ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/les-voies-lyonnaises-l-immense-plan-velo-lance-par-la-metropole-de-lyon-2261578.html>

en fluidifiant la circulation. Par conséquent la ville sera débarrassée d'un grand nombre de camions de livraison.

Développer le ferroviaire pour le transport de voyageurs

Comme pour le fret, les infrastructures pour le transport de voyageurs existent. Il nous semble nécessaire de les entretenir et de les exploiter pour remettre en place les lignes régionales et proposer une liaison Rouen-Paris accessible financièrement, rapide et sur une amplitude horaire plus large.

Encourager le covoiturage et l'autopartage

De nombreux usagers utilisent leur voiture pour des trajets quotidiens et sont seuls dans leur véhicule. Nous préconisons de faciliter l'accès aux offres de covoiturage sur le territoire (comme *Klaxit*) et les rendre visibles.

Par ailleurs, de nombreux foyers n'utilisent que rarement leur véhicule qui reste néanmoins indispensable pour certains types de déplacements. Non seulement cela implique pour chacun un coût important mais ces véhicules occupent aussi inutilement des places de stationnement. Il est important d'encourager la mutualisation en favorisant l'installation de sociétés d'autopartage.

L'impératif de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines émis par les voitures n'est pas négociable.

Avec la mise en place d'une ZFE, nous craignons que, malgré les aides pour renouveler le parc automobile en circulation, certains n'aient pas les moyens d'investir dans un nouveau véhicule.

Nous proposons différentes solutions :

- Elargir les aides à la conversion pour les personnes disposant d'un véhicule thermique;
- Permettre aux habitants de la ZFE, ayant un besoin ponctuel mais incompressible, d'utiliser leurs voitures et de les stationner sur des parkings longue durée en périphérie desservis par des bus ;
- Etendre les critères d'exclusion des véhicules des particuliers sur un critère de poids (plus un véhicule thermique est lourd, plus il pollue).

Renforcer les parkings relais

Le réseau de transport en commun ne s'étendant pas au-delà de la métropole voire de la ville, les usagers sont actuellement dans l'obligation d'utiliser leur voiture.

Les parkings relais gratuits doivent être plus nombreux dans chaque commune de la métropole et au-delà, sur les axes fréquentés et connectés au réseau Astuce tout en prenant en compte l'amplitude horaire des usagers. Pour la viabilité des parkings relais il faut augmenter la fréquence des transports en commun tout en étendant le réseau en périphérie. L'augmentation de l'amplitude horaire doit se faire tout en maintenant la sécurité des voyageurs.

La mise en place des solutions que nous proposons permettra de désengorger la ville de son trafic routier et participera au mieux vivre à Rouen.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Lutter contre le gaspillage alimentaire, consommer autrement

Dans une ville où les enjeux climatiques et sanitaires sont au cœur des préoccupations de chacun, il est urgent d'apprendre à consommer autrement. Ceci passe par deux piliers de la consommation et de la production : agriculture et alimentation.

La terre Normande est vouée et réputée pour son élevage et son agriculture. Le maraîchage y occupe une place importante mais pas encore suffisante sur le bassin Rouennais. Nous proposons une mutation pérenne vers une agriculture raisonnée, biologique, à faible empreinte carbone. Pour cela il est indispensable de protéger nos terres agricoles et nos ressources en eau en limitant drastiquement l'usage de pesticides et de produits phytosanitaires nocifs (objectif réduire de 50% leur utilisation d'ici 2025) pour le vivant mais aussi en favorisant l'irrigation raisonnée. On peut prendre pour exemple la FERME DU BEC-HELLOUIN, qui génère un rendement tout à fait remarquable et propose des formations pour la permaculture. Pour cela il nous faut limiter voire empêcher la disparition de nos terres agricoles au profit de constructions nouvelles et de surfaces bétonnées.

La mise en place d'un label Rouennais est une solution à envisager sérieusement afin de récompenser et encourager les actes résilients au sein des exploitations agricoles. Par ce label, nous souhaitons apporter une alimentation de qualité, accessible financièrement et géographiquement dans toutes les assiettes.

La mairie de Rouen se doit d'être exemplaire en matière d'alimentation au sein de ses structures collectives telles que les cantines scolaires ou les CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Notre objectif est de lutter contre le gaspillage alimentaire et de valoriser les déchets ainsi que les circuits courts. La consommation se doit d'être biologique et locale avant d'envisager des achats dans les multinationales. Ouvrons la voie aux initiatives locales telles que les Halles Agrivin, situées aux DOCKS 76 « halle gourmande » pouvant accueillir 25 commerçants et artisans normands, ce qui inciterait les producteurs normands à vendre aux normands.

Ces changements ne se feront pas sans l'implication de la municipalité, du secteur privé, associatif mais aussi des citoyens (cf. les parties Aménagement et Pédagogie).

En suivant l'exemple des « fruits moches », nous voulons mettre fin au calibrage, nous voulons le réemploi des produits abîmés et en DLC / DLUO (Date Limite de Consommation / Date limite d'Utilisation Optimale). Nous demandons la revalorisation de ces produits susceptibles d'être mis au rebut dans une optique de réemploi au travers des associations.

La Ville de Rouen doit pouvoir choisir sa politique d'implantation des commerces en centre-ville afin de maintenir des activités de vente, services et développement local des acteurs de la métropole ; éviter l'implantation d'enseignes à valeur ajoutée médiocre qui dénature l'image de la ville. L'arrivée de KFC rue du Gros-Horloge suscite débat alors que la ville se revendique pour sa gastronomie inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

II - UNE VILLE RESILIENTE ET SOBRE

REDUIRE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

Afin de réduire l'impact du réchauffement climatique, il est urgent de diminuer notre consommation d'énergie. Par ailleurs, le rapport du GIEC et la situation géopolitique actuelle (guerre en Ukraine) montrent l'urgence de tendre vers une autonomie énergétique.

Pour une plus grande sobriété, il est nécessaire que la population et les entreprises contribuent à cet objectif. La municipalité doit être un exemple dans cette transition.

Pour limiter les émissions de carbone des bâtiments, nous préconisons de renforcer l'isolation thermique des constructions nouvelles et la rénovation du bâti existant à l'échelle de la ville et de la région. Cette politique devra privilégier le recours à ces matériaux issus des circuits courts : lin, chanvre, bois issus de la production locale.

Nous demandons à la municipalité qu'elle s'implique dans ce processus, notamment en affichant les consommations énergétiques des bâtiments municipaux, dans le but d'informer le public des économies réalisées au niveau carbone. Cet affichage devra être fait pour chaque bâtiment et visible de tous.

Nous préconisons de respecter et faire respecter, notamment dans les bâtiments publics, la norme d'une température de 19° à l'intérieur des bâtiments ; en outre, nous recommandons d'encourager, ceux qui le peuvent, à diminuer encore la température intérieure de 1° afin que chacun participe à l'effort collectif de limitation des consommations d'énergie.

Nous préconisons le développement des énergies renouvelables partout où c'est possible, notamment par l'installation de panneaux solaires, l'exploitation des cours d'eau, etc. La création de coopératives citoyennes d'énergie (comme dans la commune de Malaunay) pourrait être une voie de développement à encourager.

Nous devons réduire la consommation de la ressource en eau (pour les industriels et les habitants). Il faut protéger nos captages d'eau potable de la pollution, ce qui permettra de diminuer le traitement de cette ressource. Par exemple, nous recommandons, en amont des captages, de créer des zones où l'écosystème est protégé.

PRESERVER LES INDUSTRIES, MINIMISER LES RISQUES

Suite à l'accident de Lubrizol en 2019 le risque industriel au sein de la métropole rouennaise a été une prise de conscience ; c'est devenu un enjeu majeur pour la population de la métropole.

De nombreux sites industriels, dont un grand nombre classé SEVESO, sont présents sur le territoire et sont eux aussi source de risques et de craintes.

Dans le contexte de dérèglement climatique et dans la perspective certaine de la montée des eaux et des risques d'inondation, le risque de nouveaux incidents majeurs apparaît de plus en plus important, la majorité des sites SEVESO se trouvant en zone inondable.

Il est de bon sens de prendre en considération les enjeux sécuritaire et sanitaire et de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute autre catastrophe.

Il faut garder à l'esprit l'importance du secteur industriel pour le territoire rouennais et le pays : les industries apportent au territoire rouennais, attractivité, activité et emploi à forte valeur ajoutée.

De plus, la crise du Covid et la guerre en Ukraine mettent en lumière l'importance d'être le plus autonome qui soit, principalement dans les secteurs stratégiques.

Nos propositions s'inscrivent donc dans cette dualité : *préserver l'industrie, minimiser les risques*.

Former et communiquer

Pendant l'accident de Lubrizol, la communication des industriels et des représentants de l'Etat n'a pas été optimale ni bien comprise par les habitants.

C'est pourquoi nous proposons de renforcer la diffusion d'une plaquette informative centralisant l'information sur les risques industriels et les conduites à tenir, les numéros d'urgence et médias à consulter en cas d'incident. Elle serait distribuée via un canal spécifique pour chaque foyer afin de ne pas être noyée dans un autre flux d'informations ou de publicités.

Afin d'optimiser l'information auprès de la population en cas d'accident industriel, il convient d'améliorer les vecteurs de communication de toutes les institutions centralisant du public (établissements scolaires, entreprises, centres commerciaux, bâtiments administratifs, etc.). Les responsables et dirigeants de ces structures doivent être formés aux procédures à appliquer. Celles-ci doivent être adaptées aux spécificités de chaque bâtiment.

De manière à mieux faire connaître le fonctionnement des sites industriels et leur politique de sécurité, et dans une logique de plus grande transparence, nous recommandons l'organisation de visites de ces usines, ouvertes au grand public.

Sécuriser les sites existants

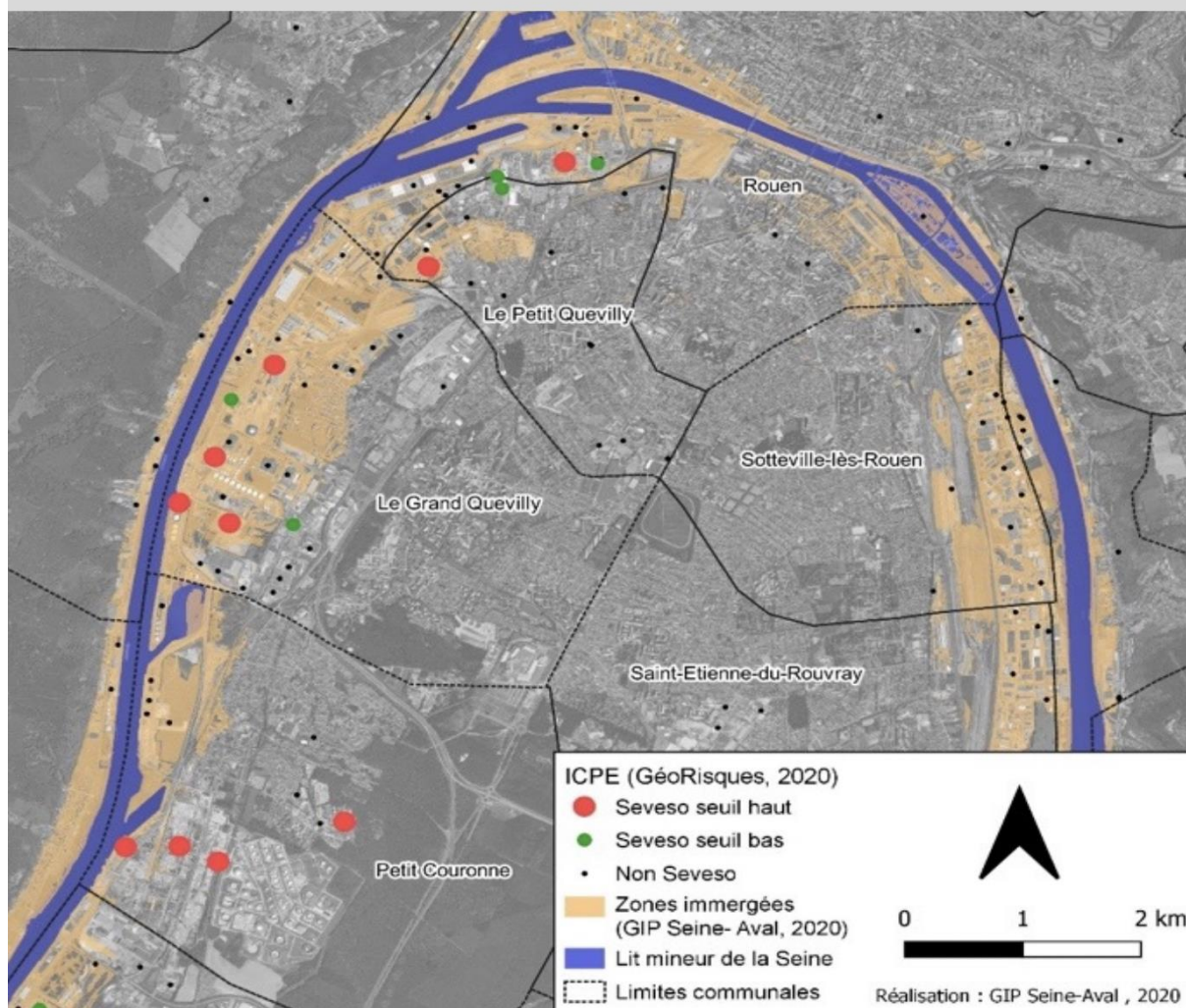
La deuxième thématique de nos propositions se concentre sur les mesures à prendre par les industriels et les instances publiques pour diminuer les risques industriels.

Nous recommandons la création de bassins de rétention et de plaines inondables en amont et en aval de la métropole afin d'éviter la submersion des usines et de l'habitat.

La Métropole et la Mairie devront informer les acteurs industriels concernés des risques liés à la montée des eaux et exiger de leur part des mesures adaptées (si elles ne sont pas déjà envisagées) et imposer que les mesures nécessaires soient prises dans un cadre temporel défini (entre 5 et 15 ans).

Seine - Boucle de Rouen

Élévation du niveau marin 1m + crue décennale



Suite à l'incident de Lubrizol, cette dernière a dû externaliser les produits sensibles afin de limiter leur concentration sur site. Cette mesure judicieuse devra être appliquée à l'ensemble des acteurs industriels du centre-ville.

Nous voulons renforcer la sécurité des sites sensibles face au risque d'intrusion et d'actes malveillants (risque d'intrusion du site de Lubrizol à partir du cimetière de Petit-Quevilly, par exemple).

Il est ressorti des suites de l'incendie de Lubrizol que certaines structures n'avaient pas été contrôlées pendant plusieurs décennies. Nous préconisons donc un contrôle annuel de l'ensemble des installations potentiellement dangereuses, qu'elles soient classées SEVESO ou non.

Cette vigilance doit s'opérer à 3 niveaux :

- Contrôles des sites par la DREAL dont les effectifs doivent être augmentés
- Contrôle plus exigeant et plus systématique de la qualité de leur environnement (eaux, sol, air...)
- Contrôle strict des stocks afin de s'assurer du respect des limites admises.

La Convention Citoyenne exige une application stricte du principe **pollueur payeur** en renforçant les sanctions ; à chaque infraction, leurs conséquences devront être prises en charge par les contrevenants. Pour plus de transparence, cette information devra être communiquée au public.

Envisager l'avenir

Nous demandons à ne pas renouveler de nouveaux projets industriels si des usines ferment sur les bords de Seine ; nous insistons pour que la dépollution des sols soit à la charge des entreprises quand elles quitteront les lieux.

Nous préconisons de créer des pôles d'attractivité industriels au sein de la métropole dans des zones à risques faibles et distanciés les unes des autres afin d'éviter un effet domino en cas d'incident. Pour cela, les collectivités et l'Etat devront engager une politique administrative et fiscale attractive pour ces sites.

Ces pôles devront être éloignés à une distance raisonnable des habitations et desservis par un réseau de transport en commun efficace.

Le risque industriel ne se limite pas à l'industrie mais il concerne également le fret. Nous pensons qu'il est important de tenir compte de la montée des eaux dans le trajet ferroviaire notamment entre le pont Jeanne d'arc et le pont Guillaume le Conquérant, le chemin de fer se trouvant sur les quais bas.

Pour assurer la transition écologique tout en limitant les risques d'accident, les entreprises doivent étudier la possibilité de mettre en place des procédés de fabrication moins dangereux et moins polluants. Dans cette optique, la mairie doit amorcer des discussions avec les industriels et des cabinets de conseils. Ces discussions auront pour objectif d'étudier les procédés de fabrication, les matières et les matériaux actuellement utilisés, d'évaluer leur impact sur l'environnement et sur la sécurité, et d'envisager des moyens de fabrication alternatifs sur la base de trois critères : *Impact écologique et sécuritaire, mise en place technique, rentabilité économique.*

Nous souhaitons que la Mairie encourage les entreprises dans cette transition avec des réductions fiscales.

A titre d'exemple, les membres de la Convention Citoyenne souhaitent axer leur réflexion sur les lubrifiants, qui ont été les matières impliquées dans l'accident de Lubrizol et qui sont largement utilisés dans l'industrie afin de permettre le fonctionnement des machines. A ce jour, la quasi-totalité du marché des lubrifiants est à base de matières issues de la distillation du pétrole. Ces matières ne s'inscrivent pas dans une démarche écologique et dans le cas d'un accident industriel, les fumées issues de leur combustion sont toxiques. Il existe des alternatives à ces matières, notamment les esters synthétiques saturés qui proviennent de la transformation de matières renouvelables. Les lubrifiants en résultant présentent des caractéristiques techniques exceptionnelles, sont rentables économiquement sur le long terme et disposent de l'écolabel européen. Nous souhaitons que la Mairie de Rouen incite les industriels à utiliser ces lubrifiants et si possible agisse à l'échelle nationale pour créer des outils législatifs encourageant leur emploi.

D'ici plusieurs décennies les énergies fossiles deviendront moins disponibles de par la disparition des stocks et l'évolution législative. L'approvisionnement en énergie des usines dépend encore largement des énergies fossiles. Pour une meilleure résilience des usines, la convention citoyenne souhaite que la Mairie accompagne les industries vers un mix énergétique moins dépendant de ces énergies fossiles. Leur consommation énergétique devra se faire par des énergies bas carbone.

LA SANTE PUBLIQUE : AU QUOTIDIEN ET FACE AUX RISQUES

La résilience de Rouen, vis-à-vis de la santé, est mise en jeu sur trois points :

- La pollution atmosphérique chronique ou liée au risque industriel ;
- La gestion locale des crises sanitaires ;
- Les conséquences du dérèglement climatique sur la santé.

La pollution représente environ 2500 morts chaque année en Normandie : les polluants atmosphériques impactent les systèmes cardiovasculaire, respiratoire et reproducteur, ainsi que le développement embryonnaire. Notre objectif est de diminuer la pollution atmosphérique habituelle, afin de limiter l'exposition aux toxiques produits par les usines situées à Rouen et ses alentours, mais nous souhaitons également diminuer les conséquences des gaz à effet de serre et des aérosols sur le climat*. *En ce qui concerne le risque industriel, nous ne reviendrons pas sur les propositions et les objectifs cités.*

En ce qui concerne la gestion locale des crises, on se concentre largement sur la Covid 19, mais on oublie H1N1, le SRAS. Il s'avère qu'on va continuer de faire face régulièrement à des épidémies et on doit se demander si la culture du risque rouennaise y est adaptée. Nous recommandons de mieux former la population à prendre rapidement des mesures sanitaires, et à les respecter, sur la durée. Les personnes les moins informées sont souvent plus âgées, plus pauvres et déjà touchées par des pathologies : nous souhaitons réduire ces inégalités, en combattant notamment l'isolement.

Dans les années à venir, le climat va évoluer : on va avoir moins de précipitations, des canicules plus intenses en été, un assèchement des sols et des cours d'eau. On va voir une baisse de la qualité de vie dans les villes, où des îlots de chaleur sont créés par l'effet coupe-vent des immeubles, et où la température est jusqu'à 8°C supérieure à celle des campagnes environnantes. Par ailleurs, apparaîtront des conflits d'intérêt liés à la réduction des ressources en eau. Ce contexte va avoir pour conséquence une baisse de la qualité de vie des Rouennais.

Deux idées apparaissent dans ce bilan : d'abord, une meilleure cohésion sociale et une amélioration de la qualité de vie au quotidien amélioreront la résilience des Rouennais face à ces crises. Ensuite, on doit multiplier les canaux d'information et de communication, pour être plus réactifs et plus adaptés aux risques du 21^e siècle.

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie, nous souhaitons la mise à disposition des lieux de bien-être, de partage et de convivialité (ces lieux doivent être à usage libre).

Promouvoir les Maisons de Quartier et associations similaires, où des activités sont organisées librement. L'objectif est de créer un lieu de rencontre et de lien social, sans coût, sans obligation. Nous voulons voir la création et le renforcement de liens entre enfants et personnes âgées dans les maisons de retraite et plus de programmes qui promeuvent les liens intergénérationnels en périscolaire.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les personnes en situation de précarité, nous souhaitons plus de collectes de produits d'hygiène pour les personnes fragiles ou sans-abris et plus d'interventions sur des lieux de travail et de formation sensibilisant la population aux collectes, aux associations d'aide aux sans-abris.

Nous souhaitons que la Ville de Rouen fasse une large promotion de toutes ces initiatives, associations locales et numéros verts propres à améliorer le lien social.

L'amélioration de la qualité de vie passe également par une amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

Pour diminuer la pollution, nous voulons voir maintenus les tarifs avantageux pour les jeunes et les seniors dans les transports en commun et les systèmes de prêt de vélos électriques (cf. la partie sur les mobilités douces). Nous voulons que la ville encourage les usines à avoir de meilleurs systèmes de filtration, peut-être en travaillant avec des écoles d'ingénieurs / les programmes de DUT de la faculté de Rouen pour développer des nouveaux systèmes d'assainissement de l'air.

Nous souhaitons également améliorer la prise en charge des patients d'origine étrangère en offrant des emplois d'interprètes dans les lieux de soins (ou a minima, encourager le téléchargement de logiciels de traduction). Nous demandons aussi une meilleure communication entre CMP (centres médico-psychologiques) et écoles, pour améliorer le diagnostic, le suivi et la prise en charge des enfants neurodivergents.

Par ailleurs, nous demandons à la Ville de Rouen de mettre à disposition plus de défibrillateurs dans les lieux publics, dans tous les quartiers (notamment les quartiers prioritaires). La Ville et la Métropole pourront également travailler avec des lieux de formation aux premiers secours, pour que plus d'adultes soient formés aux gestes qui sauvent et suggérer aux citoyens formés de télécharger SAUV Life.

En ce qui concerne le thème de la communication et de l'information, nous pensons d'abord que la création d'une rubrique santé dans les magazines locaux serait intéressante, avec les vaccins conseillés liés à la saison, des données épidémiologiques et démographiques récentes, des commentaires d'experts sur les événements récents sur les thèmes de l'environnement, du risque industriel, de la pollution atmosphérique. Cette accumulation d'informations peut paraître anxiogène ; nous pensons cependant que le devoir d'informer et le droit d'être informé priment.

Justement, nous exigeons une transparence totale sur les accidents industriels, comme cela a été précédemment évoqué, ce qui implique que la mairie soit elle-même plus au courant de ceux-ci. Nous voulons renforcer les structures qui contrôlent la qualité de l'air et de l'eau, faire en sorte que leurs contrôles soient plus exhaustifs et réguliers, avec plus de points de contrôle et plus de droits sur les entreprises.

Dans le contexte de la crise du Covid et de l'accident Lubrizol, nous demandons à la Mairie et à la Métropole de réexaminer leurs réponses aux accidents (nucléaires, industriels, liés aux inondations) : réviser les stocks de matériel de secours et de protection de la mairie, ainsi que le nombre de véhicules, s'assurer que les protocoles de la ville sont toujours d'actualité afin que la population sache où se réfugier, quels lieux d'accueil existent autour d'eux.

ECONOMIE ET EMPLOI

L'activité économique et l'emploi ne peuvent être dissociés des 3 thématiques majeures sur lesquelles nous sommes interrogés durant cette convention citoyenne. Les urgences écologiques d'aujourd'hui et de demain ne doivent en aucun cas impacter les emplois en lien avec le secteur industriel. Nous insistons sur la nécessité d'être vertueux tout en favorisant l'économie locale.

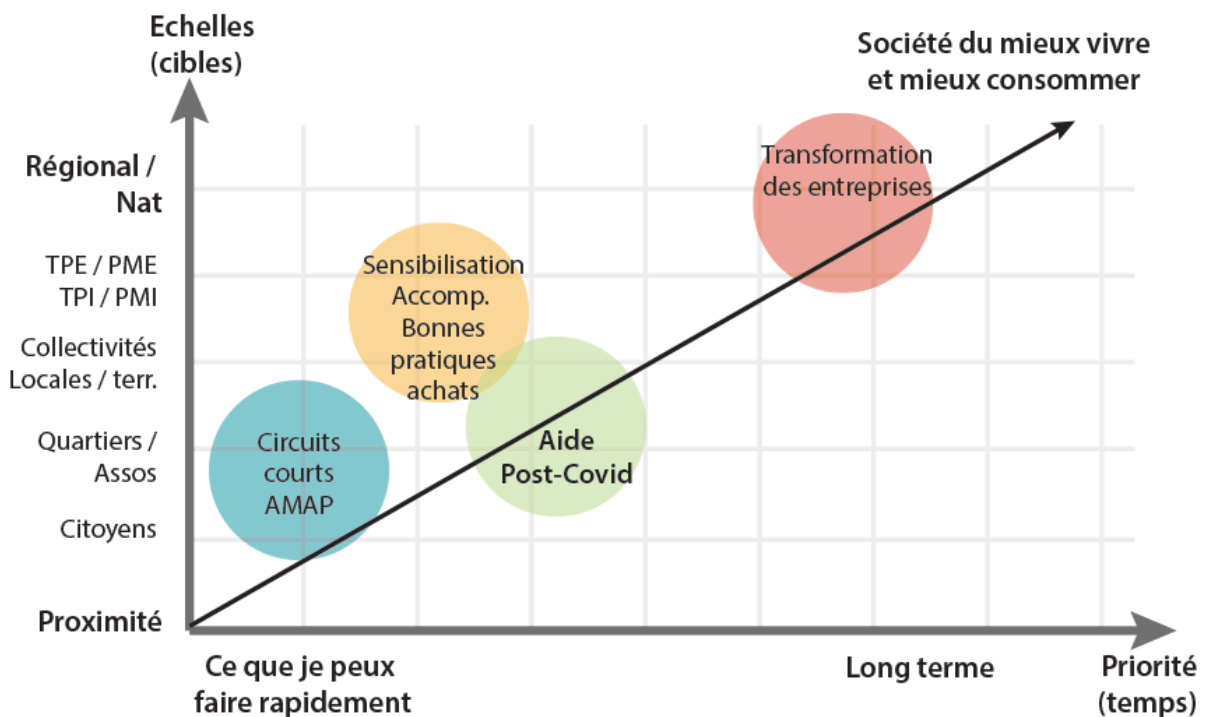
En avant-propos, il est important de contextualiser la problématique « Economie et Emploi » à travers l'ensemble des acteurs à laquelle elle s'adresse, la temporalité des actions prévues ainsi que les objectifs recherchés.

Nous proposons des pistes de réflexion sur l'action possible de la Ville et de la Métropole de Rouen dans l'accompagnement des parties prenantes sur le volet économique.

Afin d'appréhender au mieux les points que nous souhaitons développer, nous avons basé notre analyse sur les trois objectifs suivants :

- Favoriser la consommation locale :
 - Revoir notre mode de consommation, notamment alimentaire, en adoptant des circuits courts qui permettent le bien vivre ensemble par la création de réseaux de quartier avec des AMAP par exemple.
 - Privilégier une consommation raisonnée en utilisant des produits et des matériels reconditionnés plutôt que d'acheter systématiquement des produits neufs.
 - Recycler et réutiliser des produits pour leur donner une seconde vie (électroménager, vêtements...).
- Favoriser le télétravail, en lien avec le dispositif « Métropole Position »
- Concevoir le monde de demain : se projeter dans un système résilient et vertueux en adoptant une consommation locale mais également en favorisant une politique d'emplois d'avenir et des emplois induits par l'économie sociale et solidaire

Ces objectifs reposent sur divers facteurs et nécessitent de se projeter dans une temporalité d'action du plus urgent (à court terme), au moins prioritaire (à long terme), tout en confrontant les diverses échelles du citoyen à l'entreprise, en passant par les quartiers / associations et les institutions.

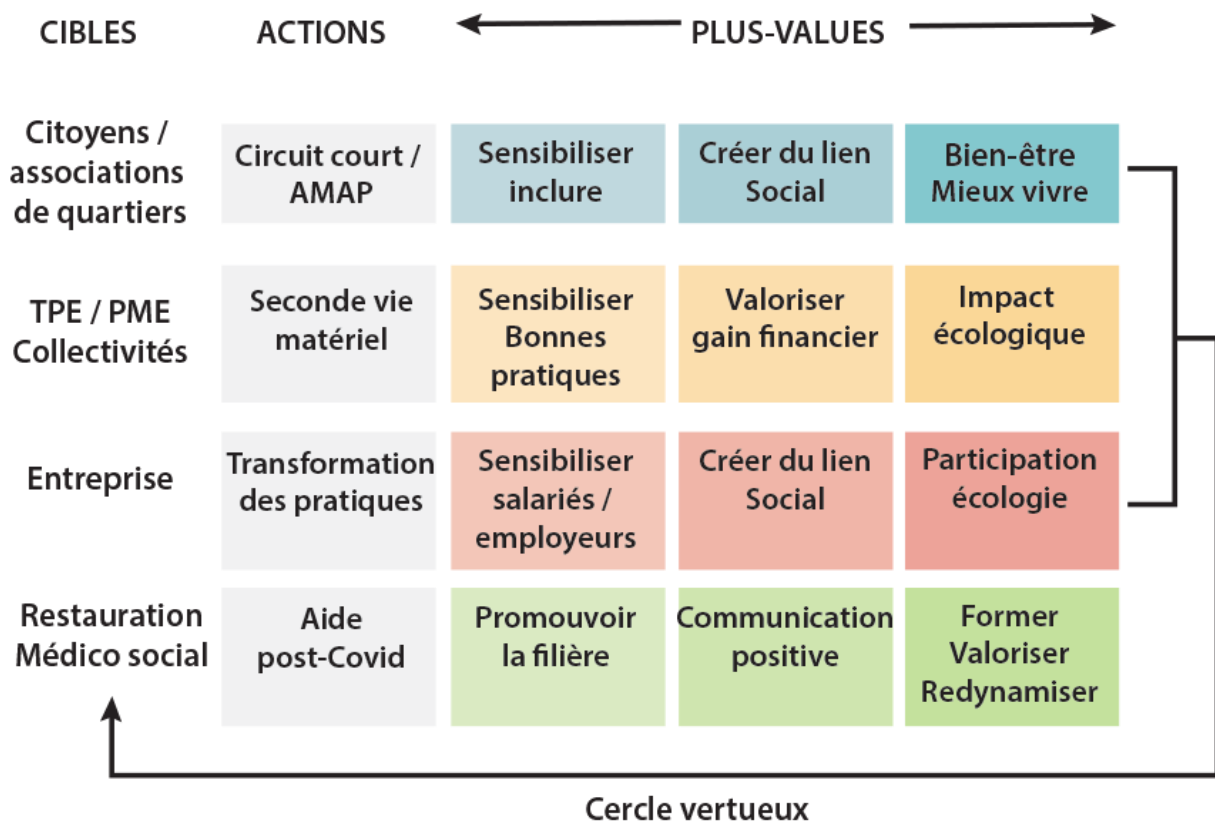


Favoriser l'économie locale

TPE / PME / Collectivités : Nous préconisons l'accompagnement par la Ville de Rouen des entreprises vertueuses qui sensibilisent et accompagnent les usagers vers les bonnes pratiques, par exemple dans une démarche de conservation/réparation de leur matériel (seconde vie de certains équipements).

Citoyens : Nous souhaitons que la Ville de Rouen accompagne les citoyens et les sensibilise dans une démarche de consommation locale et de se rapprocher des producteurs locaux (AMAP...).

Commerçants : Nous pensons que la Ville de Rouen doit jouer un rôle dans la favorisation du commerce de proximité dans le centre-ville, en facilitant l'installation de commerçants et projets locaux [En lien avec les propositions figurant dans le chapitre "Agriculture et alimentation"].



Favoriser le télétravail

Nous préconisons la reconduction du dispositif "Métropole Position" pour accompagner les structures associatives et d'insertion, de petite et de moyenne taille. Ce dispositif initié par la Métropole lors du 1er confinement s'est avéré fructueux. Il consistait à apporter un financement à hauteur de 2 500 euros pour ces structures afin de développer les outils matériels ou Cloud de télétravail.

Développer une politique d'emploi sur les métiers d'avenir, accompagner l'emploi

Le changement des habitudes de consommation et l'émergence des nouvelles technologies engendrent de nouveaux secteurs d'activités économiques, et par conséquent la création de nouveaux métiers.

A notre sens, la Ville de Rouen doit s'adapter à ces nouveaux secteurs d'emploi et favoriser la transition économique vers des emplois d'avenir. Il s'agit ainsi de mettre en œuvre une politique d'emploi sur le territoire rouennais et métropolitain, qui permettra d'absorber les

futures pertes d'emplois des secteurs industriels (exemple de Vallourec, industrie pétrochimique).

Cette politique d'emploi doit se concentrer sur des entreprises innovantes valorisant des projets écologiques, à l'instar de "Betobo", qui va prochainement s'implanter à Petit-Quevilly et dont l'activité principale concerne la réparation, le recyclage et le réemploi de batteries. L'objectif consiste à fournir une seconde finalité aux diverses ressources (batteries, vélo, électroménagers...) : « Un bien produit ne peut se contenter d'une fin de vie sur une seule fonction ».

Plus concrètement, la Ville de Rouen et la Métropole peuvent accompagner ces organisations dans leur structuration :

- A travers des aides financières pouvant accélérer le développement ou la création de ces structures,
- Par l'absorption du volume à traiter,
- Par la communication sur le territoire.

Nous attirons l'attention de la Ville sur une ouverture plus large quant à la question de la transition écologique des entreprises. Bien que cela ne relève pas de la compétence de la Municipalité, et en cohérence avec le chapitre « Préserver les industries et minimiser les risques », nous demandons à la Ville de Rouen d'encourager la mise en œuvre de mesures incitatives favorisant l'utilisation de certains composants non dérivés de la pétrochimie.

Incitation à l'Économie sociale et solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire repose sur les valeurs importantes que sont la solidarité, la coopération et le renforcement des liens entre des organisations (associations, entreprises, citoyens...), ainsi que la répartition des bénéfices.

La Ville de Rouen est déjà engagée dans l'Économie Sociale et Solidaire, avec différentes actions menées :

- En partenariat avec l'ARDESS (Association Régionale des Directeurs de l'Économie Sociale et Solidaire) et la CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire), où sont organisées les "Journées de l'Économie sociale et solidaire".
- La Métropole de Rouen s'engage également dans le projet Zéro chômeur longue durée.

Nous demandons à la Ville de Rouen de renforcer l'accompagnement des secteurs clés, pourvoyeurs d'emplois et relevant de l'Économie Sociale et Solidaire. Cette aide pourrait se matérialiser par le développement de formations ainsi que par la mise en relation des organisations accompagnant l'insertion professionnelle avec des personnes en recherche d'emploi (jeunes, chômeurs, réfugiés...), dans le cadre d'aide aux structures d'IAE (Insertion par l'Activité Économique) pour les publics éloignés de l'emploi.

Nous proposons que le réseau d'affichage urbain propre à la Ville de Rouen ainsi que le magazine de la Ville puissent être utilisés pour valoriser certains projets vertueux et/ou d'insertion, générateurs d'emploi. A l'image du restaurant "Léo à table" (restaurant d'insertion sur les Hauts de Rouen), la Ville pourrait communiquer sur ces projets et les lieux d'insertion.

Développer l'économie circulaire

« Ce qui n'a pas été produit est économisé, ce qui est réemployé n'est pas produit. »

Nous demandons à la Ville d'inciter les consommateurs à s'orienter vers des modes de consommation alternatifs et la réemployabilité des équipements, par des actions pédagogiques et de sensibilisation auprès du grand public [En lien avec la proposition de l'article n°6 : sensibilisation - communication]. En effet, selon la fondation Ellen Mc Arthur, *« un modèle de développement circulaire en Europe pourrait permettre d'économiser 53% des ressources primaires et de réduire les émissions de CO2 de 83% d'ici 2050 »*.

Impliquer et aider les PME à s'orienter vers la transition écologique, en incitant plutôt qu'en obligeant

Parce que la contrainte n'est jamais la bonne solution, il nous semble nécessaire d'encourager et d'inciter les entreprises à entrer dans une démarche d'économie locale et circulaire.

Nous proposons à la Ville de Rouen, à la Métropole ou à la Région de créer un label récompensant les entreprises s'impliquant dans une démarche écologique. Ce label pourra se fonder sur une grille d'évaluation permettant de jauger le niveau d'implication et les actions menées par les entreprises candidates au label.

Nous sommes persuadés que l'implication des entreprises et des salariés conduira à un cercle vertueux, influençant le citoyen derrière le salarié (*"Éduquer un salarié c'est éduquer un citoyen"*).

Par ailleurs, l'utilisation de monnaies locales (Rollon, Agnel) ne fait pas l'unanimité parmi les membres de notre Convention et nous interroge : dans quelle(s) mesure(s) ce système monétaire peut-il être utilisé par les différentes parties prenantes de la vie locale ?

En conclusion, nous considérons que les événements politiques et les crises de ces dernières années mettent en exergue les failles de nos systèmes économiques et nous conduisent à réfléchir au niveau local. La valorisation sociale et écologique permettra la création de richesses économiques tout en développant les circuits courts et indépendants, en impliquant les acteurs locaux.

III - UNE VILLE INFORMEE ET PARTICIPATIVE

PEDAGOGIE : HARMONISER, DEVELOPPER ET PERENNISER L'APPRENTISSAGE LIE AUX ENJEUX DU 21^E SIECLE DES LE PLUS JEUNE AGE ET TOUT AU LONG DE LA SCOLARITE

Il semble primordial, pour permettre une bonne continuité et la pérennisation des idées développées au sein de ce rapport, que la pédagogie et l'apprentissage en soient la pierre angulaire. Afin d'amener le citoyen à obtenir des savoirs, des gestes et des usages, un apprentissage de ces savoirs et valeurs est nécessaire dès le plus jeune âge, tout au long de la scolarité et plus globalement de la vie.

La pédagogie

La pédagogie dès le plus jeune âge : mettre en place des ateliers périscolaires

Pour ce faire, nous souhaitons que la Ville de Rouen développe un grand projet d'ateliers périscolaires dès l'école primaire jusqu'aux études supérieures, orientés vers les questions environnementales. Il s'agirait d'ateliers libres et ouverts à tous les enfants et les jeunes sur la période du midi, accessibles après les heures de restauration, dans la mesure où tous les élèves ne déjeunent pas à la cantine scolaire.

Les thèmes abordés pourront par exemple être les suivants :

- Développement d'activités sur les thèmes de la nature (exemple : le compost, les potagers, la permaculture, la découverte des forêts et de la campagne)
- Activités manuelles de création et de réutilisation d'objets de réparation : réparation de vélos, de vêtements ou d'objets du quotidien
- Bricolage
- Isolation des bâtiments
- Cuisine et alimentation : encourager les initiatives locales (semaine du goût au niveau local) pour une alimentation saine et circulaire
- Tri des déchets : uniformiser le code couleur des sacs et des poubelles
- Prévention et santé
- Énergies renouvelables
- Circulation à vélos en ville

Pour ce faire, nous demandons à la Ville de recruter et de former des animateurs spécialisés sur ces questions, mais également de faire intervenir des associations spécialisées (exemple : Guidoline pour les vélos).

Au-delà du périscolaire, le dispositif pourrait être étendu sur des horaires précis les jours de week-end lors d'activités organisées par la Ville pour les enfants.

Une nouvelle approche réaliste et formatrice du Plan Particulier de mise en sûreté (PPMS).

Nous souhaitons la formation dès le plus jeune âge aux comportements à adopter en cas de crises écologiques, sanitaires et industrielles avec des « *Plans Particuliers de mise en sûreté* » (PPMS) réalisés à une échelle plus importante et réaliste. Ces exercices pourront faire intervenir tous les acteurs de la commune en cas de survenue de ces risques (Pompiers, forces de l'ordre) avec des scénarios exceptionnels (professeur absent ou subissant un malaise par exemple). Par ce biais, les comportements et les réactions des élèves seront substantiellement améliorés en cas d'accident.

L'exemple de la formation des Japonais aux tremblements de terre nous semble très intéressant à prendre en exemple à l'échelle locale et à transposer aux risques industriels.

Une pérennisation de la formation tout au long de la scolarité : création d'ateliers scolaires

Nous souhaitons que soient développés des projets auxquels les professeurs peuvent décider d'adhérer ou non compte-tenu de la contrainte du programme scolaire à tenir. Ces projets pourront s'inscrire dans la continuité des ateliers proposés en périscolaire. En effet, les enseignants sont souvent enthousiastes à l'idée de mener des projets avec leur classe. De plus, cela créera et consolidera le lien social entre les élèves qui a tendance à se distendre de nos jours suite à la crise de la Covid-19. Par ailleurs, nous savons que le lien social induit une meilleure réaction et résilience face aux risques. Ces projets pourront être réalisés sous la forme de concours interclasses ou entre les écoles.

La sensibilisation : permettre une information concrète du grand public sur les enjeux écologiques

Nous demandons à la Ville de Rouen de créer des événements ou des « fêtes éco-citoyennes » dont le but serait de sensibiliser les citoyens sur les thèmes liés aux risques climatiques et écologiques. Ces événements pourront être clairement centrés sur l'écologie, mais pourront aussi s'intégrer au sein d'événements parfaitement différents.

En effet, les publics se rendant aux événements liés à l'écologie sont généralement plus sensibilisés que la population générale. Afin de toucher un public plus large, le dispositif pourra intégrer quelques stands (produits locaux, ateliers thématiques, jeux...) lors de grands événements à l'instar de la « *Fête du ventre* » ou de « *L'armada de Rouen* ». L'objectif consiste à transmettre la culture écologique à des populations qui y sont indifférentes.

Nous souhaitons également que la Ville développe des actions de sensibilisation à l'usage des poubelles en ville et des poubelles spécifiques pour les mégots de cigarettes. Une approche ludique pourrait être choisie avec des bornes « à vote » laissant le choix aux citoyens de déposer leurs mégots dans une colonne correspondant au choix d'une question. Ces initiatives doivent être étendues vers d'autres emplacements. Il faudra également veiller aux changements réguliers de ces poubelles car certaines sont souvent pleines et débordent sur la voie publique.

Mettre en place une communication municipale dédiée

Il semble essentiel de mettre en œuvre un partage des informations sur une plateforme dédiée ou sur le site de la ville de Rouen, de sorte que les citoyens qui souhaitent chercher une information en rapport avec ces thèmes sachent immédiatement où elle se trouve. Les informations publiées devront par conséquent être vérifiées et mises à jour très régulièrement.

L'idée d'un livret informatif centralisant les mêmes informations importantes est avancée pour les citoyens n'ayant pas accès à internet. Ce livret serait disponible dans des bâtiments municipaux (Mairie, office du tourisme).

Il serait intéressant de mettre en place des partenariats sur des espaces de « publicité » publics afin d'indiquer certaines informations clés (numéros d'urgence, synthèse des bons comportements).

De plus, dans un esprit de communication et de partage d'informations, la création d'une gazette - numérique ou papier - mensuelle avec pour sujet des événements en lien avec ces thèmes (par exemple les risques de toutes sortes, les événements collaboratifs, etc) serait intéressante.

Par ailleurs, certains d'entre nous demandent le renforcement des contrôles et des sanctions envers les actes écocides et les incivilités. Ce souhait n'est pas partagé par l'ensemble des membres de notre Convention.

PARTICIPATION CITOYENNE

Cette Convention est un parfait exemple de participation citoyenne dans laquelle le citoyen est appelé à pouvoir s'exprimer, réfléchir et rendre compte de son expérience et de son vécu au sein de la ville.

La création de rendez-vous réguliers ou de tables rondes citoyennes pour faire émerger des idées nouvelles en accord avec les avancées sociétales, technologiques et des risques doit devenir régulière et centrale dans la vie de la cité.

Lors de cet exercice de la Convention Citoyenne, nous avons constaté qu'un tel débat ne pouvait être complètement abouti et nécessitait ainsi plus de temps. Nous demandons donc que pour les exercices similaires, un temps supplémentaire soit alloué afin que les débats puissent être menés dans leur globalité. Il nous semble donc nécessaire que la rédaction puisse s'effectuer sur un temps de deux week-ends minimum.

Nous avons également constaté que les débats étaient centrés sur Rouen. Il apparaît nécessaire que les habitants de l'agglomération rouennaise soient également conviés sur ce genre d'exercice. Par ailleurs, les exercices devront se concentrer sur un thème principal afin d'avancer conjointement et dans un même sens (Exemple : Convention Citoyenne sur la mobilité).

En conclusion, nous enjoignons également la municipalité à répondre de manière argumentée aux propositions qui lui seront soumises.

Nous souhaitons la création d'une Assemblée Citoyenne ayant vocation à poursuivre le travail entrepris lors de la présente Convention Citoyenne. Les citoyens de cette nouvelle Assemblée ont vocation à ne pas avoir uniquement un rôle consultatif mais également décisionnaire.

Les rapports de convention et d'assemblée devront être communiqués à l'ensemble des citoyens et notamment aux différents ateliers de quartier et aux associations qui en assureront une meilleure diffusion. Ces rapports devront être disponibles sur le site de la Mairie.

Au-delà des conventions citoyennes, il faudrait un échange d'informations permettant de collecter, évaluer et trier les idées de tous les citoyens qui souhaitent faire remonter les problèmes et suggestions à l'échelle du quartier. Celles-ci seront remontées à l'ensemble des dispositifs citoyens qui l'intégreront ou non dans leurs propositions. Elles seront ensuite relayées auprès de la municipalité.

Exemple pour imaginer : Citoyen => conseils de quartier/associations => assemblée citoyenne => municipalité.

Si l'idée d'un contrôle des entreprises « sensibles » dites SEVESO par des citoyens riverains est maintenue, un collectif (Exemple : Association des sinistrés de Lubrizol) devra être composé à la fois d'experts indépendants capables de comprendre tous les enjeux mais aussi de citoyens riverains, motivés et dédommagés.

Ces riverains devront être formés afin de pouvoir déceler les éventuels problèmes et dangers de ces entreprises critiques. Cette initiative aura pour but et conséquence de pouvoir rassurer et éduquer les riverains.

CONCLUSION GENERALE

Vous l'aurez compris, le dérèglement climatique n'est plus qu'une simple notion. C'est une réalité certaine, largement documentée par les scientifiques du monde entier. Ces conséquences, déjà visibles, vont s'amplifier et perturber gravement le fonctionnement de notre société. Face à ces enjeux, le territoire doit non seulement travailler à diminuer son impact sur le climat mais également à s'adapter aux diverses répercussions (montée des eaux, inondations, orages, vagues de chaleur...) qui font craindre à nouveau des menaces sanitaires et industrielles.

La raréfaction des énergies fossiles va faire peser une contrainte importante sur nos concitoyens mais également diminuer grandement nos capacités de réaction face à ces perturbations.

L'enjeu est donc de taille, agir vite tout en garantissant un esprit de justice sociale, de démocratie et de bonheur pour notre cité.

ROUEN CITOYENNE

Rouen 